



## LES STAGES D'ÉTÉ À LA CMF

Le Stage National d'Orchestre  
à Plectres

L'Académie de direction de chœur  
« Les sens de la voix »

Nous sommes fiers de  
vous présenter notre  
nouveau site de vente  
en ligne dédié à la musique

**MusicShopEurope.com**

MusicShopEurope.com a été conçu pour répondre aux besoins de tous les professeurs de musique, directeurs d'orchestre, chefs de chœur, musiciens et mélomanes.

Avec un large éventail de musique instrumentale, œuvres pour orchestres et ensembles, partitions pour chorales, matériel d'examens, ouvrages pédagogiques et accessoires, vous trouverez chez Music Shop Europe tout le matériel nécessaire pour satisfaire vos exigences musicales à l'occasion de cette rentrée 2015.

**music shop**

musicshopeurope.com



Couvrant tous les styles de musique, pour chaque instrument et ce dans tous les degrés de difficultés, Music Shop Europe répond aux critères de tous les artisans de la musique :

**L'enseignement musical,**  
avec les méthodes, études, ouvrages pédagogiques et matériel d'examens.

**Le répertoire instrumental et vocal,**  
incluant les recueils avec CD ou DVD, fake books, conducteurs et livrets d'opéras.

**Les œuvres pour chorales,**  
proposant de nombreux arrangements pop, le répertoire traditionnel et contemporain, ainsi que des pièces de jazz et autres airs favoris a cappella.

**Le matériel pour orchestres et ensembles**  
présentant les compositions originales et arrangements pour orchestre d'harmonie, fanfare et brass band tout comme les plus grands classiques et nouveautés pour ensemble de jazz.

**Les cadeaux et accessoires,**  
dont les logiciels et autres produits de technologie musicale, les biographies, ouvrages de référence, pupitres, lampes, accessoires instrumentaux, sans oublier toutes nos idées de cadeaux à connotation très musicale !

**ÉCONOMISEZ 10%**

lors de votre première commande  
**sur Music Shop Europe**  
en utilisant le code: **CSFHE9WN**

\*Ce code à utilisation unique est valable jusqu'au 31 décembre 2015.



# 574 Édito



©Guy Buchheit

Jean Jacques Brodbeck,  
Président de la CMF & de la CISM

## LE SYNDROME DE BABEL

*« Dieu décida alors de disperser les hommes aux quatre coins de la terre et de multiplier leurs langues afin qu'ils ne se comprennent plus entre eux. » Genèse 11, 1-9*

*Ce dogme n'a pas besoin de mise à jour, dans la même langue l'on ne se comprend plus. L'actualité le démontre chaque jour, dans la jungle des mots chacun prend ce qu'il veut et ce qui l'arrange.*

*Nos penseurs sont exposés à la vindicte, souvent pour un mot sorti de son contexte et de la logique de leur pensée. Les fondamentaux s'estompent et le syndrome prend de l'ampleur, on oublie pourquoi l'on est là et les règles qui régissent la cohabitation ou le partenariat.*

*La coopération entre fédérations nationales ou internationales devient le champ de toutes les dérives, aux prétextes fallacieux que les différences culturelles les favoriseraient ou qu'une majorité saurait tout imposer, même les erreurs; deux exemples récents nous le prouvent.*

*Dans une coordination nationale dont nous sommes membre l'on diffuse avec désinvolture un courrier en dehors de l'accord des signataires en le détournant ainsi de sa fonction première.*

*Dans une confédération internationale l'on a oublié que son rôle était de réunir et non de confiner dans des chapelles; dans les mois qui viennent elle paiera le prix fort de ses égarements et de l'autisme de certains de ses responsables.*

*Avant de développer notre collaboration avec ces structures nous devons maintenant nous assurer que cela peut se faire sans risques pour la CMF.*

*Mon propos ce jour, vous l'aurez compris, est d'appeler à la plus grande des vigilances sur la qualité de notre message, celui du partage, de l'initiative, du respect de la règle, comme lots du progrès et de paix sociale.*

+ SIMPLE  
+ RAPIDE  
pour acheter  
toutes vos partitions

# Diam

*Diffusion Art Musique*

[diamdiffusion.fr](http://diamdiffusion.fr)

ALLO-COMMANDE

09 79 99 11 99

(appel non surtaxé)



Contactez-nous: **09.52.21.87.85**



*Spécialiste de l'uniforme des Fanfares & Harmonies*

Nous habillons: dames, hommes, enfants.  
De la plus petite taille à la plus grande !!!  
En fonction de:  
vos attentes, vos besoins et votre budget,  
nous nous adaptons.

Pour  
Renouveler,  
Changer,  
Innover,  
Votre uniforme,  
C'est notre métier.

[contact@uniformesdiffusion.fr](mailto:contact@uniformesdiffusion.fr)

# Open talent

school

Logiciel de gestion  
et communication

Découvrez gratuitement la nouvelle version  
du logiciel, encore plus intuitive, pour gérer  
facilement votre école de musique ou votre  
conservatoire

Contactez-nous  
pour une présentation gratuite,  
ou récupérez vos identifiants\*\*  
09 72 12 60 17  
[contact@opentalent.fr](mailto:contact@opentalent.fr)

Full Web  
Collaboratif  
Simple d'usage  
Confidentialité des  
données  
Sauvegarde  
Automatique

Option SMS gratuite  
+ 100 SMS offerts\*  
Code Promo : **CMF1015**

Bénéficiez d'une remise jusqu'à 45% en tant qu'adhérent CMF

\*Offre valable pour toute commande avant le 31/12/2015

[www.opentalent.fr](http://www.opentalent.fr)

\*\* Accès à votre module CMF réseau

Retrouvez-nous



Le 21 octobre 2015  
Stand 105d

LE SALON  
**OSEZ LA  
MUSIQUE !**

Du 13 au 15 Nov. 2015

**salon  
des maires**  
et des collectivités locales

Du 17 au 19 Nov. 2015  
Pavillon 2.1 Stand G94

## Magazine de la Confédération Musicale de France

Édité par CMF Diffusion,  
10-12 avenue de la Marne, 92120 Montrouge  
tél: 0155582287 / fax: 0147356308  
N° de commission paritaire: 1019G85496  
N.C.8. Paris 381279637  
Siret n°38127963700015  
APE n° 923 A, Crédit Mutuel,  
47, rue La Fayette, 75009 Paris  
SARL au capital de 19840 €  
n°ISSN 1162-4647

## Directeur de la publication

Jean Jacques Brodbeck

## Sur internet

Magazine:  
redac.cmfmagazine@cmf-musique.org  
CMF: www.cmf-musique.org  
cmf@cmf-musique.org

## Rédaction et réalisation

Christine Bergna  
mail: redac.cmfmagazine@cmf-musique.org  
tél: 0155582287 ou 0155582282  
Adrien Aybes-Gille  
mail: pao.cmfmagazine@cmf-musique.org  
tél: 0155582286

## Abonnement

tél: 0155582284  
mail: abo.cmfmagazine@cmf-musique.org  
Tarif de l'abonnement à l'année (5 parutions  
dont le numéro de juillet et le supplément  
Examens et concours de décembre en version  
numérique), France: 30 €/Étranger: 37 €  
Prix au n°: 7 €/n° avec supp.: 12 €  
(Pensez à nous signaler  
tout changement d'adresse)

## Publicité

Au support, tél: 0155582287

## Impression

Imprimerie Groupe Renard,  
RN 138, Arçonnay, 61002 Alençon

## Dépôt légal n°21689

« Toute reproduction même partielle  
par quelque autorité que ce soit, du contenu  
de la présente revue, est interdite, selon  
la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation  
écrite préalable du directeur de la publication.  
Cette autorisation spécifique et préalable  
suppose en tout état de cause que la source  
du texte reproduit soit mentionnée ».

## Actualités

- 5 En bref:**
- Le 12<sup>e</sup> Championnat National de Brass Band
  - Le contrat CMF santé
  - La CMF partenaire de Musicora en 2016
  - Le Stage National d'Orchestre à Plectres à Remiremont
  - L'Académie de direction de chœur « Les sens de la voix »

## Les Sorties

- 7 Les Brèves**

## Rencontre

- 8 Clément Saunier, Trompette solo à l'Ensemble Intercontemporain**

## Boîte à outils

- 1-11 Mise en place du régime de complémentaire santé obligatoire**

## Musique & Histoire

- 11 De la musique au logis à la musicologie: Cette sacrée Marseillaise (suite sans fin) par Frédéric Robert**
- 14 Giovanni Paisiello et les instruments à vents par Francis Pieters**

## Discothèque

- 17 La Discothèque d'or de Francis Pieters**
- 19 Les Disques classiques d'Anny Leclerc**

## Musiques actuelles

- 20 Rencontre avec Aysha Djellel: le talent n'a pas de sexe! par Bernard Zielinski**

## Infos

- 22 Blocs-notes**
- 22 Bulletin d'abonnement**

**i Les morceaux imposés aux concours sont disponibles sur [cmf-musique.org](http://cmf-musique.org), onglet CMF magazine.**

---

# 5 raisons d'adhérer à la CMF

---



## **Devenir un acteur privilégié de la pratique musicale en France.**

La CMF organise tout au long de l'année des manifestations culturelles et pédagogiques à caractère national qui favorisent la formation et la pratique de la musique. La CMF propose ainsi à ses adhérents de participer à des projets musicaux, avec un tarif préférentiel, tels que :

- Le championnat national de Brass Band, un rendez-vous unique avec les cuivres et les percussions.
- Des stages nationaux de haut niveau, encadrés par des professionnels de renom.
- Des concours nationaux d'ensembles musicaux, lieux d'émulation et d'échange pour tous.
- Le concours d'Excellence qui permet aux musiciens de toute la France d'évaluer leur niveau auprès d'instrumentistes reconnus, etc.

**Rejoindre un réseau de plus de 4 500 structures et accéder à un outil de gestion et de communication innovant** qui permettra de créer son propre site internet, de communiquer ses événements, de gérer ses membres, de les informer et d'être informé de l'actualité du réseau CMF, en toute simplicité.

## **Profiter d'une expertise et d'un savoir-faire de qualité.**

- La CMF joue un rôle majeur dans la transmission pédagogique puisqu'elle met à disposition de ses adhérents des programmes de formation et de concours, des guides pédagogiques d'instruments, des annales d'épreuves, etc.
- La CMF réunit régulièrement une vingtaine de commissions composées d'experts afin d'offrir à ses adhérents des supports et des outils actuels, riches et de qualité.
- La CMF porte une attention particulière à la formation des directeurs de structures et organise, dans ce sens, les épreuves nationales du DADSM (Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales).

## **Bénéficier de produits d'assurance avantageux, pour sa structure et ses salariés.**

- En proposant la responsabilité civile, l'assurance des dommages corporels aux personnes ou des dommages aux instruments de musique, le contrat CMF permet de couvrir chaque structure dans toutes ses actions, des cours aux concerts, en passant par les répétitions ou encore les réceptions.
- Le contrat CMF, c'est également la possibilité de souscrire une complémentaire santé afin d'offrir à ses salariés une couverture conforme aux dispositions de la Convention Collective de l'animation.

## **Accéder à un soutien quotidien pour une gestion optimale de votre structure.**

La CMF permet de bénéficier de nombreux avantages, tels que :

- Des conseils avisés pour présenter des dossiers de demandes de subventions.
- Des recommandations juridiques pour résoudre des problèmes institutionnels.
- Une reconnaissance nationale et internationale.
- Une représentation dans les institutions nationales.
- Des protocoles d'accords et des tarifs préférentiels négociés par la CMF auprès des partenaires nationaux (SACEM, SEAM, entreprises privées, etc.).

**1 seule adresse : [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)**

---

# En Bref



Belle performance de l'Orchestre à Plectres invité au Festival International d'Orchestres de Mandolines et de Guitares, à Remiremont

## 12<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL DE BRASS BAND

■ Pour la seconde année consécutive, le Championnat National de Brass Band se déroulera au Nouveau Siècle de Lille, un rendez-vous à ne pas manquer les 16 et 17 janvier 2016. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2015.

■ Bulletin d'inscription téléchargeable sur [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)

## NOUVEAU : CONTRAT CMF SANTÉ

■ En réponse à l'obligation pour tous les employeurs de fournir une complémentaire santé à leurs salariés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la CMF met à la disposition de ses associations adhérentes un produit d'assurance santé attractif et conforme aux directives des partenaires sociaux de

la branche animation de notre convention collective, voir cahier central.

■ [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)

## LA CMF PARTENAIRE DE MUSICORA EN 2016

■ Salon annuel grand public, Musicora pour sa 27<sup>e</sup> édition, propose un programme riche en événements, concerts et show cases, ateliers et animations pour les professionnels, les amateurs et le jeune public. Plus que jamais, la musique, les musiciens, la pratique instrumentale et l'enseignement seront au cœur du salon. L'équipe de la CMF sera présente les 5, 6 et 7 février 2016 à la Grande Halle de la Villette à Paris.

■ [www.musicora.com](http://www.musicora.com)

## LE STAGE NATIONAL D'ORCHESTRE À PLECTRES

■ La session 2015 du Stage National d'Orchestre à Plectres s'est déroulée à Remiremont (88), du 5 au 12 juillet, sous la direction musicale de Philippe Nahon.

26 musiciens ont participé au stage. Tous affiliés à la CMF, ils sont venus d'Alsace (3), Aquitaine (3), Ile-de-France (6), Lorraine (1), Midi-Pyrénées (2) et Rhône Alpes (11).

### L'Équipe

**Philippe Nahon**, chef, directeur musical de l'ensemble Ars Nova.

**Florentino Calvo**, encadrant mandoline, concertiste, professeur de mandoline au CRD d'Argenteuil et responsable de la Commission

plectres de la CMF.

**Vincent Beer-Demander**, encadrant mandoline, compositeur, concertiste, professeur de mandoline au CNRR de Marseille et directeur artistique de l'Académie de Mandoline de Marseille.

**Flavien Soyer**, encadrant mandoline, professeur de mandoline et de guitare au CRR d'Annecy et au conservatoire de Sartrouville.

**Grégory Morello**, encadrant guitare, concertiste, jury et enseignant à l'école de musique de Vif.

**Bernard Lanaspèze**, contrebassiste solo d'Ars Nova Ensemble Instrumenta.

**Ricardo Sandoval**, mandoliniste, concertiste, compositeur et arrangeur.

Les stagiaires ont travaillé quotidiennement, en alternant les séances de travail assurées par les encadrants spécialisés et

les séances en tutti sous la direction de Philippe Nahon.

Le travail a été intense et réalisé dans des conditions optimales.

### Le programme

*Spider Web* de Cédric Despalin

(Éd. Productions d'Oz DZ2135).

*Momento Lirico* de Raffaele Calace

(Éd. Trekel).

*Variations et Final sur la Follia* de Vincent

Beer Demander (Éd. Productions

d'Oz DZ1804).

*Novemberfest* de Yasuo Kuwahara

(Éd. Vogt et Fritz VF1167).

*Die Vier Temperamente* de Stefan

Meier (Éd. Vogt et Fritz VF1042).

*Improviso* (to Butch Baldassari)

de Claudio Mandonico (Éd. Trekel

R9432).

*Concerto pour mandoline et orchestre*

de Ricardo Sandoval (arrangé pour

l'occasion par le compositeur).

*Commande* (pour Dave Brubeck)

de Ricardo Sandoval (création).

À la fin du stage, les participants se

sont produits en concert le vendredi

10 juillet, dans le cadre du Festival

International d'Orchestres de Mandolines

et de Guitares, à Remiremont,

puis le samedi 11 juillet, au

Centre ArcA de Bertrange (Luxem-

bourg) grâce à un partenariat avec l'Union

Grand-Duc Adolphe.

## BELLE RÉUSSITE POUR L'ACADÉMIE DE DIRECTION DE CHŒUR « LES SENS DE LA VOIX »

■ Cet été, en collaboration avec l'association Spirito, la CMF a proposé du 6 au 12 juillet, à Chambéry (73), sa première Académie de direction de chœur, sous la direction artistique de Nicole Corti.

27 stagiaires originaires de toute la France, dont 8 affiliés à la CMF, et 6 stagiaires enfants ont participé à cette session.

### L'équipe

**Nicole Corti**, chef de chœur, directrice artistique du Chœur Britten (Spirito) et responsable de la classe de direc-

tion de chœur au CNSMD de Lyon; **Benjamin Lunetta**, chef de chœur, pédagogue; **Anass Ismat**, chef de chœur, pédagogue; **Catherine Roussot**, chef de chœur, pédagogue; **Jean-Christophe Henry**, chef de chœur, pédagogue; **Jean-Noël Poggiali**, chef de chœur, pédagogue; **Pierre-Line Maire**, chef de chœur, pédagogue.

Les participants ont pu approfondir leur savoir-faire et leur savoir-être auprès de

Stravinsky), en passant par la création musicale contemporaine (Finzi, Hersant, Mennesson), les œuvres abordées ont suscité différents rapports au texte, à la prosodie, au rythme, à la mélodie, à l'harmonie... Les cours de direction de chœur et de technique vocale ont été enrichis par quatre ateliers au choix (la technique vocale pour les enfants, la pédagogie du chœur d'enfants, le théâtre dans le concert, et l'expression de l'affect par la diction).



Académie de direction de chœur: séance de travail avec Nicole Corti

l'équipe de pédagogues accomplis et 7 chanteurs professionnels (Chœur Britten) qui se sont mis au service des stagiaires pendant trois jours.

4 groupes de travail étaient proposés:

**Direction de chœur d'enfants**

(Pierre-Line Maire, chef principal),

**Direction de chœur débutant**

(Catherine Roussot, chef principal),

**Direction de chœur expérimenté**

(Anass Ismat, chef principal),

**Direction de chœur semi-professionnel et professionnel** (Nicole Corti, chef principal).

Les stagiaires travaillaient la journée en petits groupes et en ateliers alors que les répétitions en tutti avaient lieu le soir autour d'un répertoire original croisant les époques, les styles et les genres. De la chanson populaire aux chansons de répertoire (Debussy, Poulenc, Ravel, Berlioz ou

Le stage s'est conclu par deux concerts publics de qualité où tous les participants ont présenté les œuvres étudiées pendant l'Académie, le samedi 11 juillet, à la Cité des Arts de Chambéry:

18h00: concert du chœur d'enfants

21h00: concert du chœur d'adultes

**Les morceaux imposés aux concours sont disponibles sur [cmf-musique.org](http://cmf-musique.org), onglet CMF magazine.**

L'intégralité des programmes examens et concours 2016 sera diffusée dans le supplément du n° 575 de décembre.



# Les Brèves

## Appels

■ L'ASSEM 17 et le département de la Charente-Maritime organisent pendant les vacances scolaires de printemps 3 stages (Cordes, Batterie-Fanfare et Harmonie), du 10 au 20 avril 2016. À cette occasion, elle recrute des professeurs et des animateurs. Les candidatures doivent parvenir le 10 novembre 2015 dernier délai :

- soit par courrier à : ASSEM 17, 73 rue Touffaire, 17300 Rochefort

- soit par mail à : [assem17@orange.fr](mailto:assem17@orange.fr)

<http://assem17.opentalent.fr/musique/stages-orchestres/>

■ La CMF recherche des personnes souhaitant participer à l'intégration du numérique dans la pédagogie musicale. Convaincues que le numérique constitue un puissant levier d'innovation pédagogique, la

CMF et l'UCEM 78 s'engagent dans le développement de cet outil en mettant en place un groupe de travail.

Les candidatures sont à envoyer avant le 31 octobre 2015. Elles comprendront un CV succinct ainsi qu'une lettre de motivation montrant l'habileté et l'intérêt du candidat à l'intégration de l'outil numérique dans l'enseignement de la formation musicale sur la base des logiciels et supports existants, et si nécessaire par le développement de nouveaux logiciels.

Les candidatures sont à envoyer à : [ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org](mailto:ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org)

## Concerts

■ Le 12 novembre, dans le cadre du cycle des Commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, la Garde Républicaine sous

la direction de François Boulanger et le pianiste Roger Muraro donneront en la cathédrale Saint-Louis de Paris le *Concerto en ré majeur* (Concerto pour la main gauche) et le *Concerto en sol majeur*, pour piano et orchestre de Maurice Ravel et *España* d'Isaac Albeniz pour orchestre à cordes.

[www.musee-armee.fr](http://www.musee-armee.fr)

■ La Maîtrise des Hauts-de-Seine, chœur d'enfants officiel de l'Opéra National de Paris et chorale résonnera de tout son chœur sur la chaîne de télévision Arte le 15 novembre, lors d'une représentation exceptionnelle du *Stabat Mater* de Pergolèse à la Sainte Chapelle, direction Gaël Darchen, retransmise en direct à l'antenne.

[www.lamaitrise.com](http://www.lamaitrise.com)



**Un logiciel de gestion complet au service de votre passion**

Structures culturelles  
(Orchestre, Chorale, Compagnie de danse, théâtre, cirque ...)

Full Web  
Collaboratif  
Simple d'usage  
Confidentialité des données  
Sauvegarde Automatique

**Adhérents CMF, connectez vous avec vos identifiants habituels pour bénéficier gratuitement de la version premium jusqu'au 31/12/2015\*\***

-  **Gérez votre structure facilement**  
(Membres, activités, matériel, statistiques, ...)
-  **Communiquez en un clic**  
(Publipostage, mass-mailing, SMS\*, ...)
-  **Bénéficiez de votre propre site web complet**  
(Contenus éditables, gestion des événements, ...)
-  **Boostez votre visibilité grâce au portail culturel Opentalent**  
Publication automatique de vos événements, ...

Vous n'avez pas vos identifiants ?  
Contactez-nous !  
[contact@opentalent.fr](mailto:contact@opentalent.fr)



\*\*offre réservée aux utilisateurs de la version Artist Start et Standard

**Conditions spéciales adhérents CMF**  
[www.opentalent.fr](http://www.opentalent.fr)

\*en option

# Clément Saunier

## Trompette solo à l'Ensemble Intercontemporain

« Technique infallible, sensibilité musicale naturelle, virtuosité époustouflante sont les mots qui viennent à l'esprit pour qualifier les brillantes interprétations de Clément Saunier. » Roger Boutry  
Rencontre avec ce grand virtuose, brillant représentant de l'école française.



Clément Saunier © Louise Oigny

PAR  
CHRISTINE  
BERGNA

**P**ouvez-vous nous parler de votre apprentissage ?

**Clément Saunier :** J'ai débuté par le cornet à pistons à l'école de musique municipale de Surgères en Charente-Maritime (classe de Christian Méchin). Puis, j'ai poursuivi mes études au conservatoire départemental de La Rochelle (classe de Daniel Leriche). Ensuite, j'ai suivi à Paris les cours de Pierre Gillet (XX<sup>e</sup> arr.), Gérard Boulanger (CRR) et Pierre Thibault, avant d'intégrer à 17 ans le CNSM de Paris où j'ai obtenu mes 1<sup>er</sup> prix de trompette (classe de Clément Garrec et Pierre Gillet) et de musique de chambre (classe de Jens Mac Manama).

Mes jeunes années de musicien ont été bercées par les répétitions de l'orchestre d'harmonie municipale de Surgères et de son ensemble de cuivres, par la banda municipale et par les stages d'harmonie pendant les vacances de février et d'avril à Jonzac (17) avec Claude Revolte. En ce sens, on peut dire que je suis « un pur produit » de cette école issue de la tradition française des instruments à vents, comme beaucoup d'instrumentistes professionnels en France.

*Vous avez d'ailleurs joué à l'Orchestre de la Musique des Gardiens de la Paix.*

**C.S. :** J'ai fait partie de cette belle formation, au pupitre de Bugles de 2003 à 2012, (aux côtés de Serge Delmas puis Stéphane Coursault). Philippe Ferro en était le chef d'orchestre à mon arrivée. Il avait une politique d'enregistrement intense et cela m'a permis de réaliser une dizaine de disques au sein de l'orchestre, dans les œuvres de Désiré Dondeyne, Serge Lancen, Mickey Nicolas par exemple, ou encore en soliste comme dans le 2<sup>e</sup> Concerto d'André Jolivet ou le Concerto d'Ida Gotkovski. J'ai quitté mon poste, après avoir réussi le concours d'entrée à l'Ensemble Intercontemporain. Je reste proche des musiciens de cette formation et de son personnel administratif.

*Quelles sont vos fonctions actuellement ?*

**C.S. :** Depuis 2013, je suis Trompette solo à l'Ensemble Intercontemporain. Cette formation, créée en 1976 par Pierre Boulez, accompagne le public dans la découverte de la musique du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours. L'ensemble est composé de 31 solistes actuellement placés sous la direction du chef et compositeur allemand, Mathias Pintscher. L'ensemble est en résidence à la Philharmonie de Paris.

*Pouvez-vous préciser vos missions ?*

**C.S. :** La mission est multiple. Nous faisons principalement de la diffusion avec des saisons de concerts

et de créations à la Philharmonie de Paris ou en tournée; nous jouons aussi en musique de chambre ou en soliste; nous avons une mission pédagogique avec des master class (comme à Shanghai, dernièrement), des présentations scolaires et des séances de tutorat auprès des élèves en voie de professionnalisation. Nous pouvons ainsi «coacher» les étudiants «cuivres» de l'Orchestre du CNSM, dans le cadre de leur concert public à la Philharmonie de Paris ou bien encadrer les jeunes instrumentistes de la Lucerne Festival Academy en Suisse.

### *Quel est le répertoire de l'Ensemble Intercontemporain ?*

**C.S.:** Nous jouons le répertoire du xx<sup>e</sup> siècle à nos jours (mais pas seulement!) et beaucoup de créations, parfois complexes. Le poste est plutôt exigeant. Je repense souvent à ma première semaine à l'EIC, où le bibliothécaire de l'Ensemble Intercontemporain m'a donné une pile de 21 partitions à préparer pour le «week-end festival» suivant! Parfois nous sommes propulsés sur le devant de la scène, comme il m'est arrivé lors du très médiatisé week-end d'inauguration de la Philharmonie de Paris à l'occasion duquel j'ai joué deux œuvres de Yan Maresz; *Metallics* pour trompette et dispositif électronique; et *Metal Extensions* pour trompette et ensemble, et en direct pour la chaîne de télévision Arte.

### *Qu'en est-il de l'école française de trompette ?*

**C.S.:** J'ai pu constater lors de différents voyages à l'étranger que l'école française se porte plutôt bien. Il existe aussi des écoles fortes (Hongrie, USA, Allemagne, Espagne) mais il y a en France une densité qu'on ne retrouve, à mes yeux, nulle part ailleurs! Le monde entier connaît Roger Delmotte, Maurice André et leurs disciples. L'école française «classique» est faite d'histoire et d'héritages. Mais la richesse française, à la réflexion, vient aussi des différents courants d'enseignement, comme ceux initiés par Pierre Thibaud, Antoine Curé, Clément Garrec, Pierre Dutot, Thierry Caens, tous professeurs aux CNSM et dépositaires de plusieurs décennies d'apprentissages et d'expériences diverses, qui ont formé pendant des années des élèves actuellement dans les plus grands orchestres du monde: Berlin, Amsterdam, Hambourg, Zürich, Paris ou bien en Finlande, en Chine ou ailleurs. Ce rayonnement doit beaucoup à ces personnages charismatiques. Cette tradition musicale d'excellence perdure aussi grâce à l'apport des musiques amateurs, aux harmonies, au maillage des écoles de musique et des conservatoires bien présents sur le territoire français. Nous avons aussi une spécialité française qui se nomme «le solfège» et qui est très précieuse.

### *L'école française a-t-elle une influence à l'étranger ?*

**C.S.:** Le sujet est vaste et passionnant! Historiquement, c'est évident. Si l'on prend, par exemple, le cas des USA, un homme très important incarne ce lien transatlantique, il s'agit de Georges Mager. Il était trompettiste au Boston philharmonique et a apporté le message et les techniques instrumentales de Méry Franquin, lui-même disciple de Jean-Baptiste Arban. Il a directement impacté «l'organologie» des orchestres américains qui préfèrent toujours aujourd'hui jouer la trompette en Ut, comme Franquin l'avait imposée en son temps à Paris! Roger voisin a poursuivi son œuvre. Et si aujourd'hui internet et Youtube peuvent donner l'impression de connaître les musiciens du monde entier, beaucoup d'étudiants étrangers viennent encore se former en France pour saisir cet héritage précieux. Nos solistes sont toujours très sollicités pour enseigner à l'étranger.

### *La transmission est importante pour vous ?*

**C.S.:** Je suis très attaché à la pédagogie et à la formation des jeunes et pour causes. À mes débuts, mes collègues de l'harmonie municipale m'ont aidé à progresser rapidement et cela s'est poursuivi auprès de mes collègues de la Musique des Gardiens de la paix. On apprend beaucoup sur le répertoire, les concerts, les chefs d'orchestre, la vie en tournée, avec les «anciens»!

De la même manière, à l'Ensemble Incontemporain, j'ai pu profiter durant 3 années de l'expérience de Jean-Jacques Gaudon, avant qu'il ne prenne sa retraite: un trompettiste incroyable qui m'a appris énormément. Présent à l'orchestre depuis sa création, – il y est resté 40 ans –, et il a «tout joué» en côtoyant tous les compositeurs consacrés aujourd'hui (Boulez, Stockhausen, Berio, Manoury et tant d'autres).

### *Vous enseignez ?*

**C.S.:** J'ai enseigné au conservatoire du XIII<sup>e</sup> arrondissement de 2003 à 2015 et je viens d'être nommé professeur au CRR de Paris où je succède à Guy Tournon, parti à la retraite. J'ai la chance d'y être associé à Gérard Boulanger (de l'Orchestre Philharmonique de Radio France), qui fut mon professeur dans ce même CRR de 1993 à 1996. Le lieu est prestigieux; la dynamique incroyable et inspirante, et les élèves ont pour la plupart de hautes ambitions musicales. J'ai des collégiens en classe à horaires aménagés et des grands élèves des cycles spécialisés et de perfectionnement qui préparent leurs concours d'entrée au CNSM, d'orchestre ou des diplômes d'enseignement. J'ai débuté très tôt l'enseignement en fondant l'Académie de cuivres et percussions de Surgères. Cette

1. Site: [yanmaresz.com](http://yanmaresz.com)
2. Vidéo youtube: Yann Maresz, *Metallics* - Clément Saunier - Ensemble intercontemporain

**L'Ensemble intercontemporain** a été créé par Pierre Boulez en 1976 avec l'appui de Michel Guy (alors secrétaire d'État à la Culture) et la collaboration de Nicholas Snowman. Constitué en groupe permanent, placé sous la direction musicale du compositeur et chef d'orchestre Matthias Pintscher, il collabore, au côté des compositeurs, à l'exploration des techniques instrumentales ainsi qu'à des projets associant musique, danse, théâtre, cinéma, vidéo et arts plastiques.

Site internet: [ensembleinter.com](http://ensembleinter.com)

3. Trombmania : Clément Saunier, Trompette; Fabien Bollich, Trompette; Rodolph Puechbroussous, Trompette; Emmanuel Collombert, Trompette; Charly Villoteau, Trompette

4. Le Paris Brass Quintet est composé de deux trompettes, d'un tuba, d'un cor, d'un trombone (Benoît de Barsony, cor solo de l'Orchestre de Paris, Fabrice Millischer, trombone, victoire de la musique classique en 2011, Charly Villoteau, trompette à la Musique de la Police Nationale et Jérémie Dufort, tuba à la Garde Républicaine).

5. *Tournoiement des songes*, Clément Saunier avec l'Orchestre d'harmonie des Gardiens de La Paix direction Philippe Ferro: *Concerto pour trompette et orchestre d'harmonie* (Roger Boutry), *Concerto pour trompette* (Charles Chaynes), *Concerto for Trumpet, Percussion and Winds* (Lalo Schifrin), *Le tournoiement des songes* (Anthony Girard)

académie s'impose au fil des ans depuis 1998. 150 stagiaires et 25 professeurs y ont participé en 2015. C'est un bonheur pour un artiste de partager une partie de ses activités avec sa ville natale, sa famille et ses amis.

#### *Vous avez d'autres activités ?*

**C.S. :** Je suis appelé à participer aux jurys de concours; je donne des master class et je fais des concerts en soliste avec orgue, avec des orchestres d'harmonie, à cordes, ou symphoniques. Je tourne aussi avec deux formations de musique de chambre: le quintette Trombmania<sup>3</sup> et le Paris Brass Quintet.<sup>4</sup> J'ai aussi repris la direction artistique du festival «Le Son des Cuivres» de Mamers en Sarthe.

#### *Parlez-nous de ce festival ?*

**C.S. :** Le festival «Le Son des Cuivres» de Mamers a lieu la première semaine de juillet, pendant cinq jours. La programmation est assez ouverte avec du jazz, du classique, des brass bands, de la musique militaire et de la variété. L'année dernière, ont participé l'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, l'Orchestre National des Pays de la Loire, le Cory Band, prestigieux brass band britannique et le Mnozil Brass, «Les Monty Python Autrichiens de la musique». Autour de ces têtes d'affiche, une dizaine de groupes tous aussi excellents étaient invités à jouer l'après-midi. Membre du réseau Spedidam, ce festival s'installe dans la région avec un public de plus en plus nombreux. Cette 4<sup>e</sup> édition promet beaucoup de surprises et un plateau exceptionnel, j'espère.

#### *Vous avez joué avec le Brass Band Æolus.*

**C.S. :** J'ai été à l'origine de la création du Brass band Æolus en 2003, à la demande de Bastien Stil, Arnaud Laporte et Thierry Gervais, tous membres alors de l'Harmonie des Gardiens de la Paix. J'ai joué au poste de cornet solo principal pendant 10 ans. J'ai cessé cette activité à cause de mes nouvelles fonctions à l'Ensemble Intercontemporain et d'un emploi du temps très chargé, mais j'y ai beaucoup appris. Le brass band est un outil pédagogique formidable pour les enfants qui permet de «faire rapidement une pratique collective» avec un répertoire varié tout en travaillant le son, l'intonation, le rythme. Pour les amateurs éclairés et les pros, le challenge est différent. Il est souvent basé sur une dynamique de concours, une dynamique qui vient des pays anglo-saxons.

#### *Vous avez participé au jury du Championnat National de Brass Band 2015, vos conseils ?*

**C.S. :** Comme la batterie-fanfare et l'orchestre d'harmonie en France, le brass band, spécialité anglo-saxonne, a un son spécifique et un langage propre. D'une manière globale, le son ne doit jamais être

«agressif ou cuivré au sens péjoratif», et même dans les nuances extrêmes. Le musicien ne doit jamais se livrer complètement, mais garder une maîtrise en toutes choses. Il doit penser à la largeur et la douceur du son et essayer de garder la spécificité plus douce des instruments à perces coniques (cornet, bugle, euphonium) au-delà du possible. C'est là tout l'enjeu. Les concours en France sont souvent jugés par des spécialistes anglais, belge, suisse ou hollandais, pays où la culture des brass bands est très ancrée, ce qui rend la tâche plus difficile mais les orchestres français s'en sortent bien. De mon humble point de vue, il est intéressant qu'une personne extérieure vienne de temps en temps faire travailler l'orchestre, car on a tendance à s'habituer au son de son ensemble. Le niveau des brass bands a beaucoup progressé en France, ces dix dernières années dans le sillage historique du Brass Band d'Orléans, du Brass Band Normandie, du Brass Band du Nord-Pas-de-Calais, du Brass Band Æolus, puis le Paris Brass Band. La filiation se poursuit et c'est bien.

#### *Vous participez au renouvellement du répertoire.*

**C.S. :** Mes fonctions me permettent de côtoyer les compositeurs et j'aime discuter avec eux, leur passer commande. Dans un registre de créations moins modernes que celle de l'EIC, mon CD sorti en 2014, intitulé *Tournoiement des Songes*<sup>5</sup>, porte le titre de l'œuvre d'Antony Girard que j'ai créée au Théâtre des Champs Élysées avec l'Orchestre des Gardiens de la Paix (encore eux!) à l'occasion de la soirée de gala organisée par la maison Yamaha en janvier 2015.

#### *Le répertoire ancien vous intéresse ?*

**C.S. :** Jusqu'à présent et par manque de temps je n'ai pas pu aborder la musique ancienne et je le fais progressivement. J'ai commencé l'étude du cornet à bouquin qui a des doigtés très loin de la trompette. Jouer le cornet à bouquin, c'est aussi une rencontre avec Serge Delmas, collègue à la Musique des Gardiens de la Paix et spécialiste de cet instrument, maintenant retraité de l'orchestre. Il est professeur de musique ancienne au CRR de Paris et j'en profite pour suivre ses conseils. Voilà donc mon nouveau «jouet»!

#### *Un nouveau challenge ?*

**C.S. :** Oui et c'est très rafraîchissant. En tant qu'enseignant, j'apprécie de me mettre dans la peau d'un débutant. Peu importe la discipline! Cela permet de mieux ressentir les choses, et de retrouver l'émotion du premier souffle. ■

**Site internet de Clément Saunier :**

[www.clementsaurier.fr](http://www.clementsaurier.fr)

# Mise en place du régime de complémentaire santé obligatoire

## Le cadre réglementaire et conventionnel

La loi du 14 juin 2013 de sécurisation de l'emploi a généralisé **la couverture complémentaire santé à tous les salariés à compter de janvier 2016**, afin de leur permettre d'accéder à une couverture maladie complémentaire **quel que soit l'effectif de la structure**.

Les partenaires sociaux de la Convention Collective Nationale de l'Animation (CCNA) ont mis en place un régime complémentaire santé pour la branche plus avantageux que les dispositions réglementaires (Avenant 154 du 19 mai 2015 reporté dans le titre XI de la CCNA « Complémentaire santé »).

Les employeurs de la branche animation ont l'obligation d'apporter à leurs salariés une couverture conforme à celle prévue par l'accord.

## Les principales dispositions

### Principe général

- L'accord prévoit un régime de base « adulte isolé » obligatoire au profit du salarié qui constitue un socle minimal.
- Le salarié a la faculté par ailleurs de souscrire à deux types d'options, pour lui-même et peut également choisir de couvrir sa famille, sur le régime de base ou les options.

### Quels salariés concernés ?

- Tous les salariés sont par principe visés par la complémentaire santé dès lors qu'ils sont liés à l'entreprise par un contrat de travail, ou un contrat d'apprentissage. La loi a toutefois prévu des cas dans lesquels le salarié pourra à son initiative ne pas cotiser :
- Salarié en CDD et apprenti sous CDD s'il justifie d'une couverture individuelle pour les mêmes garanties,
  - Salarié à temps partiel dont l'adhésion le conduirait à s'acquitter de cotisations au moins égales à 10 % de sa rémunération brute,

- Salarié couvert bénéficiaire de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé ou de la CMU,
- Salarié couvert par une assurance individuelle frais de santé au moment de la mise en place des garanties prévues par le présent avenant ou de l'embauche si elle est postérieure. Dans ce cas, la dispense ne peut jouer que jusqu'à échéance du contrat individuel,
- Salarié bénéficiant d'une complémentaire santé collective en qualité d'ayant droit (seulement si le régime du conjoint prévoit la couverture des ayants droit à titre obligatoire) ou à titre personnel dans le cadre d'un autre emploi (pour les salariés multi-employeurs).

Les salariés qui rentrent dans ces cas de dispenses doivent solliciter par écrit auprès de l'employeur leur dispense et produire tous les justificatifs nécessaires qui devront être conservés par l'employeur.

**Sans justificatif, l'employeur inclura ces salariés dans le dispositif.** Ce mécanisme doit être reproduit chaque année.

- L'avenant prévoit également les cas de suspension du contrat de travail où l'adhésion sera maintenue (voir article 11.3.1, 2° du titre XI de la CCNA « Complémentaire santé »).
- L'avenant reprend la portabilité de la com-

plémentaire santé (maintien des garanties en cas de rupture du contrat de travail). La durée de la portabilité est égale à la durée du dernier contrat de travail ou des derniers contrats quand ils sont consécutifs chez le même employeur, dans la limite de douze mois de couverture. Celle-ci est conditionnée à l'existence d'une indemnisation par Pôle emploi et n'induit aucun financement additionnel par le bénéficiaire.

### Financement

- La cotisation du régime de base « adulte isolé » est financée à 50 % par le salarié et à 50 % par l'employeur.
- Dans le cas où le salarié veut améliorer son niveau de couverture ou en faire bénéficier ses ayants droit (enfants ou conjoint), les cotisations sont à la charge exclusive du salarié, sans remettre en cause la participation de 50 % de l'employeur sur le régime de base.
- Les salariés relevant du régime de Sécurité Sociale d'Alsace-Moselle bénéficient d'une adaptation de la cotisation.
- Les cotisations servant au financement du régime de complémentaire santé sont exprimées en pourcentage du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS). Ce plafond fixé pour l'année 2015 à 3 170 €, évolue chaque année au 1<sup>er</sup> janvier.

# Mise en place du régime de complémentaire santé obligatoire (suite)

## Les obligations de l'employeur

Les employeurs dépendant de la Convention Collective Nationale de l'Animation doivent avoir mis en place pour le **1<sup>er</sup> janvier 2016** un régime de frais de santé, conforme aux dispositions de la CCNA, **permettant à cette date à leurs salariés de pouvoir être en possession d'une carte de tiers payant éditée par l'assureur.**

Pour être dans les délais, l'employeur doit anticiper les étapes nécessaires à la mise en place du régime.

**À cet effet, la Confédération Musicale de France soucieuse d'apporter un service de qualité à ses adhérents, propose un produit d'assurance santé pour les salariés conforme aux dispositions précitées à des conditions financières très avantageuses. Elle a également mis en place une plateforme téléphonique susceptible de répondre à toutes leurs questions et à les aider dans la mise en place de leur contrat CMF santé.**

La documentation relative à cette offre CMF Santé est directement accessible sur le site de la CMF: onglet Assurance, Contrat CMF Santé et la plateforme téléphonique est à votre disposition au **02 72 72 30 30**, pour tous renseignements et/ou toutes souscriptions.

**Outre les éléments d'information sur cette offre vous y trouverez :**

- La liste des garanties proposées,
- Le formulaire de souscription du Contrat d'assurance pour l'employeur (Document A1),
- Le bulletin individuel d'affiliation du sala-

rié (Document S1/S2),

- Le mandat de prélèvement pour le paiement de la cotisation salariée.

### Mise en place effective de la complémentaire santé au travers de CMF Santé

**Pour les entreprises qui n'ont pas actuellement de couverture santé :**

Il faudra dans les meilleurs délais :

**1.** Compléter le formulaire de souscription du contrat d'assurance (Doc CMF Santé A1) et l'envoyer immédiatement par mail ou courrier à **DGV Assurances, 2 rue de la Cornouaille BP 42 327 Nantes CEDEX 3 ; mail : cmf@dgvassurances.fr** (si questions : 02 72 72 30 30).

**2.** Fixer une date d'information collective des salariés (obligatoire) et les y convoquer. Cette réunion collective devra avoir pour but d'informer les salariés et de répondre aux premières questions. La plateforme téléphonique de la CMF est à même de répondre aux questions techniques ou complexes dont une grande partie sera déjà intégrée dans la « foire aux questions » du site de la CMF. Il conviendra de **faire signer la feuille d'émargement à chaque salarié présent et de la conserver.**

**3.** Pour les salariés absents il conviendra de leur faire parvenir un courrier LRAR qui les informera de la mise en place du contrat Frais de santé.

**4.** Distribuer à cette occasion les formulaires CMF Santé S1 et S2 (aussi aux absents par courrier).

**5.** Tous les salariés souhaitant bénéficier d'une dispense devront le signifier par écrit à l'employeur, avec les justificatifs appropriés. L'employeur devra conserver tous ses justificatifs sans quoi l'URSSAF pourrait procéder à une requalification. Il conviendra de réactualiser d'année en année les documents dans le courant du mois de janvier.

**6.** Recueillir les documents S1 et S2 complétés avec documents joints (Attestation de droits Sécurité Sociale + RIB et bien veiller à la présence des adresses mail et téléphone sur S1). L'employeur devra dans ses meilleurs délais retourner à **DGV Assurances** l'ensemble des documents régularisés par ses salariés afin que l'assureur puisse les traiter dans les délais fixés. **Il convient d'envoyer uniquement des dossiers complets à DGV Assurances par mail ou courrier.**

**7.** L'employeur devra par ailleurs établir, dater et signer le texte de la Décision unilatérale (document communiqué par l'assureur) l'ayant conduit à mettre en place le Contrat Frais de santé, faute de quoi l'URSSAF pourrait procéder à une requalification.

**Dès que l'assureur sera en possession de l'ensemble des documents, il pourra installer les garanties du contrat. Plus vite il aura les documents mieux ce sera (les délais sont courts).**

**Les retours de documents justificatifs par l'assureur à l'attention des employeurs ou des salariés se feront par mail ou par courrier.**

**Pour les entreprises ayant déjà une complémentaire santé avant janvier 2016 :**

L'employeur devra vérifier que pour chaque garantie prise individuellement, le régime d'entreprise auquel il est affilié est au moins équivalent au régime de branche. Dans le cas contraire il devra mettre celui-ci en conformité avec les dispositions de la CCNA ou en changer.

[www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org), onglet Assurances, Contrat CMF Santé

# De la musique au logis à la musicologie

## Musicologie et idéologie

### SIXIÈME PARTIE :

## CETTE SACRÉE MARSEILLAISE (SUITE SANS FIN)



Couverture de la partition illustrée par Ernest Buval

PAR  
FRÉDÉRIC  
ROBERT

Depuis le bicentenaire de la Révolution Française, avaient paru deux monographies de Rouget de l'Isle: celle de Christian Maas, issue d'une thèse, renouvelant considérablement le sujet<sup>1</sup> tandis que celle, plus modeste, d'Euloge Boissonnade et Christian Laroque s'achevait sur la question sans cesse remise sur le tapis du transfert de Rouget de l'Isle au Panthéon<sup>2</sup>

Quant à mon propre livre, épuisé, il était loin d'avoir... épuisé le sujet! Pour m'en tenir à l'anthologie littéraire finale, l'historien Claude Mazauric

s'étonnait du nombre et de la diversité des textes recensés. Qu'à cela ne tienne! J'en ai retrouvé cinq autres qui sont, une fois encore, des chapitres entiers de romans ou de mémoires tournant entièrement autour de *La Marseillaise*:

1. D'Eugène Le Roy, l'auteur du célèbre *Jacquou-le-Croquant*, le douzième chapitre de son autre chef-d'œuvre: *Le Moulin du Frau*, paru en 1891, évoque la mort d'un vieux républicain pareille à celle d'un sage et qui survient après le 14 juillet 1889, jour du centenaire de la prise de la Bastille.
2. De Paul Vaillant-Couturier et Raymond Lefebvre un chapitre du livre de souvenirs sur la Grande Guerre *La Guerre des soldats* (Préface d'Henri Barbusse, édit. Flammarion, 1919, pp. 49 à 62.) évoque le gaspillage de munitions et les morts inutiles lors de la célébration intempesive dans les tranchées, en 1915, de l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des Alliés.
3. De René Dorin, chansonnier, un chapitre de ses mémoires *Cinquante ans de récréation* (Hachette, 1965, pp. 70 à 73) intitulé *Une chanson censurée* fait état d'un couplet adapté à l'air de *La Marseillaise* et prenant à partie les membres du gouvernement, en leur faisant chanter, comme si eux-mêmes s'adressaient aux soldats: «Allons! Armons-nous... Et partez!». Ce couplet était mal accepté par un général alors qu'il n'y était question que des deux décisions prises par le gouvernement devant l'avance allemande: s'installer à Bordeaux et donner l'ordre de redoubler de vigilance au front. Le chansonnier, convié à se produire de nouveau mais devant tout l'État-Major de la division et de la brigade, hésite à entonner le couplet incriminé mais, encouragé par le général de division, il s'y risque et se voit même félicité, lui, soldat de deuxième classe... au grand dam du général de brigade et pour sa plus grande satisfaction!

1. Christian Maas:  
*Cl. J. Rouget de l'Isle/  
Une présence politique  
entre lettres et  
musique*, coll. Univers  
Musical, Éditions  
de l'Harmattan, 2001.

4. D'André Chasseignon, journaliste, déporté en Pologne au camp de Koberczyn, camp de discipline équivalant à ce qu'était pour les femmes celui de Rawa-Ruska, ses récits de captivité (*Retour vers la France*, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée par l'auteur, Éditions Littéraires et Artistiques, 1945, pp. 43 à 46). En 1942, lors d'une sortie de travail dans les faubourgs de Cracovie, l'un des prisonniers ayant entonné *La Marseillaise* à la grande fureur du feldwebel à qui il fait valoir que l'hymne est autorisé pour la fête nationale. L'adjudant, débordé, rompt la discussion et ordonne le départ – des voix polonaises se joignant à celles des Français lors de leur passage. Véritable liesse que seule pourra interrompre l'arrivée des S.S..

5. L'Abbé Maillot, chef de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois rapporte dans ses charmants souvenirs (*Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois - Souvenirs et anecdotes*, Flammarion, 1946, pp. 153 à 156) comment *La Marseillaise* fut entonnée par sa formation lors d'un concert, à Fontainebleau, en 1943, à la barbe de la Gestapo, exploit qui se renouvellera en juin 1944 à Saint-Nicolas des Champs.

Quant aux chansons que j'ai recensées depuis la parution de mon livre, elles sont plus nombreuses encore. Je m'en tiendrai à celles susceptibles de prendre place dans la rubrique «L'Histoire de *La Marseillaise* par les chansons», soit aux couplets qui évoquent son auteur, ou une étape de son destin – les plus nombreuses, là encore, ayant trait aux provinces perdues (après 1871) où la France s'identifiait à la République, celle-ci s'identifiant à *La Marseillaise*. D'autres encore auront vu le jour soit après l'officialisation définitive en 1879 suite au triomphe définitif des partis républicains lors des dernières élections, soit à l'occasion du centenaire de la Révolution Française en 1889. Sur Rouget de l'Isle, les couplets de Charles Vincent (un membre du Caveau) intitulés *Rouget de l'Isle* et sous-titrés «mot donné» sont adaptés à l'air de *L'Invasion* de Féret. Ils figurent dans le recueil *Chansons, mois et toasts* (Dentu, 1882, pp. 236 à 238). J'en reproduis le dernier couplet et le dernier refrain (différent des précédents):

*Qu'importe ce qu'après a fait Rouget de l'Isle  
S'il n'est de lui plus rien resté?  
Il n'a pas de statue, un marbre est trop fragile;  
Il a mieux: l'immortalité!  
Une œuvre suffit à sa vie,  
C'est assez pour nous et pour lui  
Puisque l'âme de la Patrie  
Dans cette «Marseillaise» a lui.*

(Dernier refrain)

*Honneur donc à «La Marseillaise»  
Par le cœur, la verve et le son;  
Qu'elle plaise ou qu'elle déplaise  
Elle est la sublime chanson!*

*Le Rêve de Rouget de l'Isle* d'Albert Petit (Paroles de René Esse et Joineau, Éditions Bassereau) est daté de 1889. Ces couplets lancés à l'Eldorado par M<sup>me</sup> Amiati évoquent le chant à naître; avec, pour dernier vers, le premier du refrain, sans en reprendre les notes correspondantes:

*Aux armes, citoyens! formez vos bataillons*

Et pour refrain:

*C'est un cri d'airain, de bronze et de flamme  
Qui retentira dans l'immensité  
Et la France entière y mettra son âme  
Dans ce chant de gloire et de liberté.*

D'une chanson d'Octave Fouque (Paroles de Lucien Delormel) intitulée *La Flotte française* et sous-titrée «marine», créée par Vialla à l'Eldorado, chaque couplet cite *La Marseillaise* qui accompagnera la reconquête des départements confisqués:

*Mais quelque jour dans l'Alsace française  
Frères vaillants couchés sous les drapeaux  
Vous entendrez tonner sur vos tombeaux  
Le cri vengeur de notre Marseillaise.*

*La chanson française* de Tac-Cohen (Paroles d'Alfred Libois, Éditions L. Vieillot, L. Labbé, 1881) créée par Jules Marquis à l'Alcazar d'hiver se ressent des lendemains du triomphe des partis républicains aux élections législatives de 1879 qui conduira à l'officialisation définitive de *La Marseillaise* comme hymne national:

*Joyeux refrain ou fière «Marseillaise»  
Retentissent dans ce séjour.  
Amis, la chanson est française  
Car elle le sera toujours.*

De 1889, date le chant patriotique *Français, chantons La Marseillaise!* (Paroles de H. Ryon et Gil, musique de Paul Darthu) créé par Lucy Durié à l'Eldorado et dédié au député Tony Révillon. La présentation nous paraît superflue comme celle des couplets intitulés *Allons, enfants de la Patrie!* (paroles d'Émile Herbel, musique de Charles Merelly, Puigellier et Bassereau, 1892) qui ont pour refrain les deux premiers vers – répétés – du chant de Rouget – entonnés la première fois sur la musique originale. Vous entendrez encore *La Marseillaise* de Charles Pourny (Paroles de Villemer et Delormel, L. Bathlot, 1883) s'en prend

2. Euloge Boissonnade et Christiane Laroque: *Rouget de l'Isle/De La Marseillaise à l'oubli*, Éditions France Empire, 1999. Voir notre compte rendu dans JCMF n° 486, février 2010.



aux détracteurs de *La Marseillaise* – les provinces perdues devant être reprises à ses mâles accents. *Gloire à l'armée française!* (Paroles de Georges Touzé et Gustave Carlet, musique de Henry Mailfait, Haute Barthélémy, 1898) est postérieure de peu à la parution de «J'accuse!» avec, pour refrain, un plaidoyer sans réplique en faveur de l'armée:

*Aux accents de La Marseillaise  
Pensons à nos futurs combats  
Acclamons nos braves soldats  
Gloire à l'armée française!*

Ce «chant patriotique» – on dirait plutôt nationaliste – appartenait au répertoire Louis Dambreville; il était chanté par M<sup>me</sup> Lagrèze et M<sup>rs</sup> Rivers, Roxa et Dartagnan. Enfin, sur une musique d'Henry Malfait – le compositeur déjà cité, du célèbre *Avec Bidasse, Aux armes, les Pantins!!* ou *La Marseillaise des Artistes* publié en 1931 (Éd. Bousquet) volait au secours de la chanson, plus spécialement de *La Marseillaise* contre ses détracteurs. Avec, pour refrain:

*Et vive la chanson!  
C'est notre «Marseillaise»  
Par Elle et pour Elle, luttons;  
Formons nos bataillons  
Comme en quatre-vingt-treize  
Debout!... Pour sauver la Chanson!!!*

Quant à la *Marseillaise des travailleurs* d'Alfred Hack composée sur des strophes de Gaston Villemer et parue en 1873, elle était d'esprit plus pacifiste, on dirait aujourd'hui européen, ayant pour dernier refrain:

*Quand donc dans la même fournaise  
Jettera-t-on tous les fusils?  
Quand les peuples de tous pays  
N'auront-ils qu'une «Marseillaise»?*

Et, parmi les parodies de *La Marseillaise*, ou, si l'on préfère les couplets adaptés à son air, on signalera une *Marseillaise du Maquis* d'un nommé Joseph Vaylet qui fut «troubadour de la Résistance» exerçant la profession de greffier de tribunal, mais aussi folkloriste réputé<sup>3</sup>

En voici le premier couplet:

*Amis, voici la Résistance,  
Les vaillants soldats du maquis!  
Debout pour sauver notre France,  
Forces françaises du pays! (bis)  
Ils descendent de nos montagnes  
Comme nos anciens guerriers,  
Ils viennent en vrais chevaliers  
Protéger villes et campagnes.*

Refrain:

*Aux armes, le maquis!  
Contre nos ennemis!  
Marchons unis  
Et libérons enfin notre pays.*

Des textes étrangers, en vers ou en prose et qu'il reste à traduire, constitueraient plus qu'un numéro spécial du «Bulletin de la Société d'Émulation du Jura» comme je l'ai d'ailleurs proposé. Mais pareille entreprise n'a pu être envisagée en raison de son coût élevé. Il s'agirait de *La Marseillaise* dans *Oberlin* de Friedrich Lienhardt, roman paru en 1910 et qui connut un grand succès dans l'Alsace annexée; du poème dramatique en un acte et en vers de Rudolf Von Gottschall, *Die Marseillaise* daté de 1849, où Rouget de l'Isle s'écrie: «Ce chant ce n'est pas moi qui l'ai trouvé, c'est lui qui m'a trouvé!». Toujours en langue allemande un poème sur Rouget de l'Isle d'Heinrich Vierordt auquel s'ajoutent ceux du Norvégien Henrik Wergeland (1836) et du Suédois Carl Snoilsky (1851), sans oublier le livret de la zarzuela de Manuel Fernández Caballero, *La Marsellesa* (livret de Miguel Ramos Carrión, 1876).

Parmi les œuvres musicales inspirées par le thème de *La Marseillaise* et parues depuis la sortie de notre livre, on mentionnera en priorité le contrepoint du chant de Rouget avec *Le Chant du Départ*, entièrement réalisé par Jacques Chailley et qu'Honegger et Jacques Ibert n'avaient fait qu'amorcer dans leur opéra *L'Aiglon* d'après la pièce d'Edmond Rostand (1937)<sup>4</sup>. Une belle brochure avec un CD d'accompagnement parue quand Jack Lang était Ministre de l'Éducation Nationale, fait état d'un *Hymne aux Nations* de Karlheinz Stockhausen composé en 1966-1967 et dont la «Première Région» dédiée à Pierre Boulez possède deux centres *L'Internationale* et *La Marseillaise*. Il n'est pas anodin, peut-on lire, de noter que la coexistence de ces deux hymnes souligne leur côté «universel», *La Marseillaise* restant depuis la Révolution un des emblèmes du combat pour la liberté (en France et peut-être même encore plus à l'étranger) et *L'Internationale* occupant depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le statut officiel d'hymne fédérateur «transnational». En 2003, le catalogue des Éditions Le Chant du Monde annonçait la parution sous le titre *Autour de La Marseillaise* de quatre pièces pour grand orgue signées Pierre Camonin, Pierre Cholley, Youri Kasparov et François Vercken. ■

(À suivre)

3. Sylvain Chimello: *La Résistance en chantant*, Éditions Autrement, 2004, p. 238.

4. Partition chant et piano, Édit. Heugel, 1937, pp. 147-151.

# Giovanni Paisiello

## et les instruments à vents

Le compositeur italien Giovanni Paisiello (Roccaforzata, province de Taranto, 9 mai 1740 - Naples, 5 juin 1816), auteur de près de cent opéras – qui ont influencé ceux de Mozart et de Rossini –, de douze symphonies, de nombreuses œuvres religieuses et cantates, est moins connu pour ses compositions pour orchestre et ensemble à vent. Il est vrai qu'au début de sa carrière à Naples, il ne se soucie guère des instruments à vent, ce qui semble normal vu la mauvaise réputation à Naples de cette école décrite par Charles Burney après sa visite au conservatoire de San Onofrio à Capua où Paisiello avait étudié<sup>1</sup>. C'est lors de ses séjours à l'étranger que le compositeur découvre d'excellents vents, d'abord en Russie puis à Vienne.



Portrait de Paisiello, d'après l'œuvre de Vigée-Lebrun

PAR  
FRANCIS  
PIETERS

### Saint-Pétersbourg

Paisiello avait déjà une carrière couronnée de succès en Italie lorsqu'en 1776, il est invité à venir à Saint-Pétersbourg par l'impératrice Catherine II de Russie. Il restera huit ans dans cette ville où il exerce la fonction de compositeur et maître de chapelle de la cour impériale. Il écrit non seulement de la musique pour des cérémonies officielles et religieuses, mais également plus de dix opéras dont son plus célèbre *Il Barbiere di Siviglia* est la première adaptation réussie de la comédie de Beaumarchais. Dans le premier acte de son opéra *Nitteti* (janvier 1777), il y a une *Marche en Ré* pour vents (2 flûtes – 2 hautbois – 2 clarinettes – 2 cors – 2 bassons – 2 trompettes – timbales – cymbales – triangle); *Achille in Sciro* (1778) contient également une *Marche* pour vents (2 flûtes – 2 clarinettes – 2 cors – 2 bassons). Il

insère plusieurs pièces pour ensemble à vents dans l'opéra *Alcide al Bivio* composé pour l'anniversaire de Catherine II en 1780 et dont il réutilisera la marche dans son opéra *Pirro*, créé à Naples en 1787. L'opéra *Il Mondo della luna*, écrit en 1783 pour l'inauguration du Théâtre du Bolchoï (Kamenny) – précurseur du Théâtre Mariinsky –, fait appel à deux ensembles à vent (4 clarinettes – 4 ou 2 cors – 2 bassons) «sopra il teatro» (sur scène). Enfin, son opéra *Achille in Sciro* (1778) contient une *Marche* pour vents (2 flûtes – 2 clarinettes – 2 cors – 2 bassons). C'est également à Saint-Pétersbourg qu'il écrit vers 1783, *Quatre Divertimentos* pour vents (2 flûtes – 2 clarinettes – 2 cors – basson) qui ont pour titres *La Diana* (Allegro), *Mezzo Giorno* (Allegro moderato), *Il Tramontar del Sole* (Andantino) et *L'Andare a Letto* (Andante sostenuto). Puis, toujours

1. Charles Burney, *The present state of music in France and Italy*, Londres, 1773, pp. 336-338.

pour la Grande Catherine (sur l'ordre de sa Majesté Impériale de toutes les Russies Catherine II), il écrit *Douze Divertimentos (Dodici Divertimenti)* en un mouvement pour vents (2 flûtes – 2 clarinettes – 2 bassons – 2 cors – contrebasse)<sup>2</sup> dont deux, le n° 4 (2 clarinettes – basson) et le n° 8 (2 flûtes – basson) différent. Ils ont été édités en Russie. Dans une lettre envoyée de Saint-Petersbourg à son ami Ferdinando Galiani à Naples, datée du 4 juillet 1783, Paisiello écrit qu'il a remis à un courrier, pour la cour du Roi Ferdinand à Naples, 24 *Divertimenti* pour vents (2 clarinettes – 2 flûtes – 2 cors – 2 bassons) afin que *Sa Majesté le Roi les utilise pour un grand dîner, pour ses soupers à Posillipo ou pour ses chasses*<sup>3</sup>. Il manque hélas toute trace de huit autres divertimentos.

## Naples

En 1784, ne supportant plus le froid, Paisiello retourne à Naples où il devient maître de chapelle de Ferdinand IV (1751-1825), roi de Naples depuis 1759. Dans son opéra *Pirro* (décembre 1787), Paisiello utilise encore une « bande sul palco » (orchestre à vent sur scène) qualifiée pour la première fois de « bande militaire » (musique militaire). Dans *Fedra* (janvier 1788), une *Marche en Mi-bémol* est jouée par une banda « sopra il teatro » (4 clarinettes – 2 cors – 2 bassons), ainsi qu'une *Marche en Ré* (2 clarinettes – 2 cors – 2 bassons – tambours). *Catone in Utica* (février 1789) contient au troisième acte une *Marche en Ré* interprétée par un orchestre à vent sur scène (2 hautbois – 2 clarinettes – 2 cors – 2 bassons – tambour). *Elfrida* (novembre 1792) contient plusieurs marches : acte I, n° 3 *Marche en Ut* (2 hautbois – 2 clarinettes – 2 cors – 2 bassons), acte II, n° 1 *Marche Militaire en Ré* et n° 2 *Suono la battaglia en Ré* (2 flûtes – 2 hautbois – 2 clarinettes – 2 cors – 2 bassons – 2 trompettes – timbales) et dans son opéra *Elvira* (janvier 1794) il introduit comme prélude une *Sérénade* pour vents (clarinette en Ut – 2 hautbois – 2 bassons – 2 cors) et guitare<sup>4</sup>. Dans l'Acte 1 de *Didone Abbandonata* (4 novembre 1794), il y a une *Marche en Ut* (2 hautbois – 2 clarinettes – 2 cors – 2 bassons – grosse caisse – tambour – crécelle – triangle – cymbales) et dans l'Acte II d'*Andromacca* (18 novembre 1797), une *Marche en mi-bémol* (2 hautbois – 2 clarinettes – 2 cors – 2 bassons – grosse caisse – tambour).

C'est Ferdinand III, Roi de Sicile, (le même que Ferdinand IV Roi de Naples)<sup>5</sup> qui lui commande en 1787, *L'Inno al Re* (Hymne au Roi) qui sera l'hymne national des Deux Siciles jusqu'en 1816. L'hymne est écrit pour voix sopranos, basses et vents (flûtes – clarinettes en Ut – hautbois – cors en Fa – trompettes en Ut – bassons – serpens)<sup>6</sup>.

Pour le retour du Roi Ferdinand et de la Reine Marie Caroline à Naples, après un voyage à Vienne, Paisiello compose un *Te Deum en Si bémol* pour solistes

(2 sopranos – alto – ténor – basse), deux chœurs (SATB) et deux orchestres. Il est exécuté dans l'église du Belvédère du Palais de Caserta à San Leucio, fin avril ou début mai 1791. Le compositeur requiert que les deux chœurs et les deux orchestres soient placés de chaque côté de l'autel et pour le *Double Chœur* (n° 6) il propose de remplacer les vents des deux orchestres par deux musiques militaires de dix musiciens et deux percussionnistes pour chacun, accompagnant un défilé de soldats dans l'église ! Cette composition deviendra la favorite de Napoléon (cf. infra).

En 1797, toujours à la demande du Roi Ferdinand, Paisiello compose un double chant de marche pour chœurs et vents : *La Volontaria (Ode per Marcia, formando ottanta passi per minuto (80 pas par min.))* pour chœur (sopranos et basses) et vents (2 hautbois – 2 clarinettes – bassons – 2 cors – tambour – grosse caisse) et *Marcia per Attacco (formando cento dieci passi per minuto (110 pas par min.))* pour chœurs (sopranos, ténors et basses) et vents (petites flûtes – 2 hautbois – 2 clarinettes – bassons – 2 cors – tambour – grosse caisse)<sup>7</sup>.

Également en 1797, mais cette fois-ci à la demande du général Napoléon qui a triomphé lors de la Campagne d'Italie, Paisiello compose la *Musica funebre all'occasione della morte del fù generale Hoche* (Marche funèbre à l'occasion de la mort du général Hoche)<sup>8</sup>, datée du 11 novembre 1797, pour vents et cordes. Ne sachant pas lire la partition, Napoléon demande à Bernard Sarrette, directeur du Conservatoire, une exécution de cette *Marcia portentosa*. Comme la marche de Paisiello est destinée aux seuls instrumentistes, Sarrette veut également présenter les chanteurs et fait également exécuter l'*Hymne funèbre pour la mort du Général Hoche* écrit par Cherubini pour ses funérailles, celle-ci étant écrite pour quatuor vocal, chœur d'hommes et ensemble à vents<sup>9</sup>. Or, Napoléon préfère absolument l'œuvre de Paisiello<sup>10</sup>. Cela mènera ce dernier un peu plus tard à Paris.

## Paris

Après maintes vicissitudes dues à des changements politiques et dynastiques, Paisiello est invité à Paris par le Premier Consul Napoléon en 1802 et arrive le 25 avril dans la capitale française. Quelques semaines auparavant, lors de la célébration du nouveau Concordat entre la France et le Vatican à la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 18 avril 1802 jour de Pâques, le *Te Deum en Si bémol* de Paisiello (cf. supra) est exécuté par 300 musiciens sous la direction de Cherubini et Méhul. Des musiques de la Garde Consulaire jouent une marche militaire au milieu de la composition, comme Paisiello avait souhaité<sup>11</sup>.

Une fois arrivé à Paris, le compositeur préféré de Napoléon organise et dirige la musique à la Cour, aux Tuileries, et compose l'opéra *Proserpine*. La troi-

2. Sept de ces Divertimentos et la Sérénade ont été enregistrés par l'Italian Classical Consort, CD Bauer Records BR 100361.

3. Jno Leland Hunt, *Giovanni Paisiello, his life as an opera composer*, National Opera Association, 1975, p. 63.

4. Des éditions modernes sont publiées par Muzika (Leningrad 1977) ou Phylloscopus Publications.

5. Roi de Naples Ferdinand IV (1759-1806 & 1815-1816), Roi de Sicile Ferdinand III (1759-1816) et Roi des Deux-Siciles Ferdinand I (1816-1825).

6. Une version moderne a été enregistrée par La Banda dei Carabinieri, *Inni e Marce 1992*, CD Fintcetra CTD 22.

7. Édition contemporaine Luigi Marescalchi, Naples.

8. Le général Louis Lazare Hoche est décédé le 19 septembre 1797 à Wetzlar (Hesse) à l'âge de 29 ans.

9. Francis Pieters, *Les marches pour orchestre à vent de Cherubini* in *Journal de la Confédération Musicale de France*, décembre 2013, pp. 9-10.

10. François Castil - Blaze, *Cherubini* in *Revue de Paris*, volume 52, 1833, pp. 97-98.

11. Ernest Ludwig Gerber, *Neues historisch-biographisches Lexicon der Tonkünstler*, Leipzig, 1814, volume III, colonne 638.

12. *Registre de correspondance du gouverneur du Palais commencé le 23 Brumaire An X*; Archives de Napoléon, Paris 400 AP 3.

13. Cette marche, composée en 1803, est également intitulée *Marcia del Signor*.

14. Bibliothèque Nationale, Paris. Richelieu cote VMG-29266.

15. Michael F. Robinson, *Giovanni Paisiello, a thematic catalogue of his Works*, New York, 1994, volume II, p. 263.

sième clause de son contrat stipule qu'il doit composer chaque mois une marche militaire.<sup>12</sup> Or on n'a trouvé que trois marches de Paisiello, probablement arrangées pour musique militaire par Michel-Joseph Gebauer (1763-1812), successivement chef de la Musique de la Garde du Directoire, (des Grenadiers) de la Garde Consulaire, puis de la Garde Impériale de 1796 à 1812. Il s'agit de deux marches, la *Marche pour la Parade* (R 8. 24, n° 1) et la *Marche du Premier Consul* (R 8. 24, n° 2),<sup>13</sup> et d'un *Pas-Redoublé en Fa majeur*, n° 5 (flûte – 2 clarinettes – 2 bassons – 2 cors – trompette – trombone – serpent). Ces marches font parties du *Nouveau Journal d'Harmonie à l'usage des Musiques Militaires. Composé d'un choix d'Ouvertures ou de Symphonies, d'Andante Airs Rondeaux Marches Pas Redoublés et Walzers tirés des ouvrages des plus célèbres auteurs. Dédié à Monseigneur le Maréchal d'Empire Bessières. Par M. J. Gebauer, Membre de la Légion d'honneur et Chef de Musique de la Garde Impériale. 1<sup>re</sup> Livraison. Paris. Chez Le Duc, Rue Traversière St. Honoré n° 37*<sup>14</sup> Ce Journal est édité entre 1808 et 1810, bien après le départ de Paisiello.

Dans son catalogue thématique, Robinson<sup>15</sup> mentionne une autre *Marcia* (2 clarinettes – 2 bassons – 2 trompettes – 2 cors) attribuée (peut-être erronément) à Paisiello et dont une copie manuscrite est conservée à la Bibliothèque Apostolique du Vatican cote n° 148. Durant la cérémonie du couronnement de l'Empereur Napoléon à Notre-Dame, le 2 décembre 1804, deux

œuvres de Paisiello sont exécutées par 400 musiciens et chanteurs sous la direction de Jean-François Lesueur, successeur de Paisiello, comme Maître de Chapelle de la Cour. Il s'agit du même *Te Deum en Si bémol*, composé en 1791 et dont cette fois-ci Paisiello a dirigé les répétitions aux Tuileries les 8, 11 et 12 août 1804. Ces répétitions semblent être ses derniers services officiels pour Napoléon avant son départ pour Naples le 29 août. La *Messe en Si bémol*, également exécutée pour le couronnement, est écrite pour solistes (soprano – ténor – basse), un chœur simple et un chœur double (SSTB) et deux orchestres. Selon la tradition, une messe chantée en présence d'un souverain se termine par la prière *Domine salvum fac Imperatorem*. Cette fois-ci *Domine salvum fac Napoleonem* est interprété par une basse solo et deux musiques militaires (composée chacune de: 2 flûtes – 2 hautbois – 2 clarinettes – 2 bassons – 2 cors – 2 trompettes – tambour – grosse caisse). Les musiciens viennent de la Musique des Grenadiers et de la Musique des Chasseurs de la Garde (devenue Impériale).

Entre-temps, Paisiello a quitté la France car sa musique, surtout l'opéra *Proserpine*, ne connaît pas un grand succès et sa femme ne supporte guère le climat et, après deux ans, le compositeur a reçu l'autorisation de retourner à Naples où il est reçu à bras ouverts. Il réintègre ses fonctions auprès de Joseph Bonaparte et Joachim Murat et meurt à Naples le 15 juin 1816. ■

## Appel à conférence

Dans le cadre de la 22<sup>e</sup> Conférence Internationale sur la musique à vent de l'Association internationale de la recherche et de la promotion de la musique à vent (IGEB) qui aura lieu à Oberwölz en Autriche du 21 au 26 juillet 2016, vous êtes invités à proposer des sujets en relation avec le thème principal de la Conférence « La Musique à vent et la Société », mais vous pouvez également proposer d'autres sujets concernant la musique à vent et des recherches en cours.

Les conférences peuvent être liées à tous les aspects concernant la musique à vent: la musicologie, l'ethnologie, la philosophie et les sciences pédagogiques. Les présentations sont limitées à une durée de vingt minutes, permettant ainsi une discussion de dix

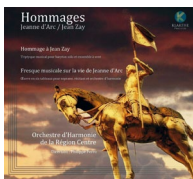
minutes. Toutes les conférences (présentations) seront prises en considération pour publication dans la série Alta Musica. Les chercheurs sont invités à envoyer une synthèse d'une page de leurs travaux et recherches en cours.

La date limite de l'envoi est fixée au 29 janvier 2016. Le Lauréat de l'IGEB Research Award (anciennement Prix Thelen), décerné à l'étudiant qui a présenté une dissertation doctorale dans le domaine de la musique à vent durant les cinq dernières années, sera invité à présenter une conférence au sujet de ses recherches.

**Plus d'informations sur :** [www.igeb.net](http://www.igeb.net) et dans le magazine IGEB Mitteilungsblatt

# La Discothèque d'or de Francis Pieters

Voici quelques nouveautés avec de récentes compositions qui pourraient aider à renouveler ou varier votre répertoire pour les prochains concerts d'hiver. Notez d'abord le précieux CD de l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre. Puis, le hasard veut que trois disques soient consacrés aux œuvres de compositeurs espagnols et notamment celles d'un père et de son fils. Une fois de plus ce sont les maisons d'édition de musique pour orchestres à vent qui ont réalisé ces nouveautés. Suivent les productions de l'incontournable label Naxos. Bonne écoute.



## Hommages Jeanne d'Arc/ Jean Zay

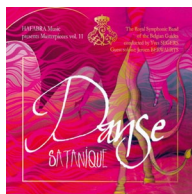
Orchestre d'Harmonie de la Région Centre;  
Direction : Philippe Ferro; Corinne Sertillanges  
soprano; François Harismendy baryton;  
Benoît Di Marco récitant; Klarthe Records;  
www.klarthe.com

L'excellent Orchestre d'Harmonie de la Région Centre, sous la dynamique direction de Philippe Ferro, prouve une fois de plus qu'il est un ardent défenseur de la musique française contemporaine pour orchestre à vent. Ce véritable événement discographique présente des pièces originales inédites de neuf compositeurs renommés dont malheureusement certains nous ont quittés entre-temps. Il s'agit de deux œuvres magistrales qui rendent hommage à deux grandes figures historiques liées à la ville d'Orléans. *Hommage à Jean Zay*, Triptyque musical pour baryton solo et ensemble à vent, comprend trois parties basées respectivement sur des poèmes de Jean Cassou, Max Jacob et Jean Zay et composées par Henri Dutilleux (1916-2013), Michaël Levinas (1949) et Tôn Thât Tiêt (1933). Rappelons que Jean Zay (Orléans, 1904 – Molles, 1944) a été ministre de l'Éducation Nationale et des Beaux-Arts sous le Front populaire. *La Fresque musicale sur la vie de Jeanne d'Arc* est une œuvre pour récitant et orchestre d'harmonie en six tableaux qui accompagnent

des textes choisis par Claude-Henri Joubert. Jacques Castérède (1926-2014) a mis en musique l'enfance à Domrémy, Michel Merlet (1939) la présentation à Charles VII à Chinon, Roger Boutry (1932) le siège d'Orléans, Désiré Dondeyne (1921-2015) l'arrestation et le jugement, Ida Gotkovsky (1933) la mort sur le bûcher et Édith Canat de Chizy (1950) évoque le souvenir.<sup>1</sup>

C'est un véritable tour de force que Philippe Ferro a réalisé en réunissant la réalisation de ces grands compositeurs pour enrichir le répertoire des orchestres à vent. Un exemple à suivre. Pour certains d'entre eux ce fut une première, mais nous espérons qu'ils composeront encore pour l'orchestre à vent. Nous guettons le prochain enregistrement de cet orchestre phare. ■

1. Francis Pieters, *Historical World Premiere of 'Joan of Arc' in Wasbe World*, septembre 2012, p. 11.



## Danse Satanique

Grand Orchestre d'Harmonie de la Musique  
Royale des Guides; Direction : Yves Segers;  
Soliste : Jeroen Berwaerts, trompette;  
Hafabra CD 89030-2; www.hafabramusic.com

Grâce aux Éditions Hafabra Music nous découvrons quelques œuvres originales très intéressantes, ainsi que plusieurs excellentes transcriptions magistralement

interprétées par les Guides de Bruxelles. Deux nouvelles œuvres françaises méritent particulièrement l'attention. *Danse Satanique* est une très belle composition suggestive, riche en couleurs et sonorités, écrite par Alexandre Kosmicki (1978), chef adjoint de la Musique des Équipages de la Flotte de Toulon. Également à apprécier *Millions, millions et millions d'étoiles* de Maxime Aulio (Chartres 1980), belle œuvre qui confirme le talent de ce compositeur que l'on n'a plus besoin de présenter. Avec sa *Symphonia Japanesque* le compositeur japonais Yosuke Fukuda (Suginami 1975), habile orchestrateur, ajoute à son catalogue qui comprend près de cinquante pièces pour orchestre d'harmonie, une belle suite basée sur des thèmes traditionnels. Trois transcriptions de José Schyns, ancien soliste des Guides et professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles, complètent cet album à ne pas manquer: le célèbre *Capriccio italien* de Pjotr Tchaïkovski, la *Danse des marins russes*, extraite du ballet «Le Coquelicot rouge» opus 70 de Reinhold Glinka et le fameux *Concerto pour Trompette* d'Alexandre Arutiunian, interprété par le soliste belge Jeroen Berwaerts (1975) qui a fait partie du célèbre ensemble Canadian Brass durant plusieurs années avant de rejoindre le Stockholm Chamber Brass. La brillante interprétation de la Musique des Guides, sous la direction inspirée d'Yves Segers ne fait qu'augmenter le plaisir de l'écoute. ■



### Flash The Wind Music Of Carlos Pellicer

Agrupació Musical Sta. Cecilia d'Adon; Direction: Ramon Garcia i Soler; Molenaar Edition MBCD 31.1132.72; [www.molenaar.com](http://www.molenaar.com)

Les compositions pour orchestre d'harmonie de Carlos Pellicer (Benigànim, Valencia, 1971) sont jouées dans le monde entier. Ce compositeur et chef d'orchestre espagnol a étudié la clarinette au conservatoire de Xàtiva et la pédagogie musicale à l'université de Valencia. Les Éditions Molenaar lui ont consacré un CD avec six de ses meilleures compositions. La suite en trois mouvements *Flash* (2015) a été écrite pour l'orchestre qui l'interprète sur ce disque et rend hommage à la famille du compositeur et au village d'Adon. *Jad-A-Daj* (2006), sous-titré dialogues éclectiques pour orchestre à vent exploite les sonorités contrastantes des groupes d'instruments à vent. L'œuvre, primée à Corciano en 2009, fut imposée au Concours International de Musique à Bourbon Lancy en mai 2010. *Omaïro* (2012), pour trombone solo et orchestre d'harmonie, rend hommage aux victimes de la catastrophe d'Amero en Colombie en 1985 qui avait fait 23 000 victimes. *Sequences for Band*, également basé sur des contrastes, a obtenu le premier prix du Concours de composition à Corciano en 2013. *Discursum* est un morceau d'introduction solennel. Enfin, dans *Dis-Tensions-Dis*, Pellicer réutilise des petits thèmes de façon différente pour exprimer alternativement la tension et la détente. Un compositeur à (re) découvrir. ■



### Lamote de Grignon

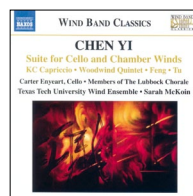
Banda Municipal de Barcelona; Direction: Salvador Brotons; 1CM0325; [www.columnamusic.com](http://www.columnamusic.com)

La fameuse Banda Municipal de Barcelone rend hommage à son ancien chef Joan

Lamote de Grignon (1872-1949) qui a dirigé l'orchestre de 1914 à 1939. Hormis une centaine d'excellentes transcriptions, appréciées notamment par Richard Strauss<sup>2</sup>, il a également écrit plusieurs œuvres dont le *Scherzo sur un thème populaire catalan* basé sur la chanson traditionnelle *La Fileuse*, composé pour orchestre en 1899 et transcrit pour harmonie par l'auteur en 1915. Son fils Ricard Lamote de Grignon, également chef adjoint de l'orchestre à partir de 1932, était par contre un compositeur plus fécond. Il a écrit des opéras, ballets, musiques de film... et trois de ses œuvres sont enregistrées. La *Fantaisie sur des motifs du maître José Serrano* (1928) pour orchestre, réunit plusieurs thèmes de ce grand compositeur espagnol. La transcription pour harmonie a été réalisée par Joan Orfila. *Rêves. Ballet infantile* comprend plusieurs épisodes de différents ballets arrangés pour orchestre d'harmonie par le compositeur en 1937. *Boires* (Brouillard) est également une transcription qui exprime plusieurs états d'âme. Ce laser est également un hommage à cette phalange d'exception qui a retrouvé son excellente qualité d'antan grâce au chef actuel, le compositeur Salvador Brotons, que nous avons présenté antérieurement.<sup>3</sup> ■

2. Francis Pieters, *Richard Strauss et les Orchestres à vent* in Journal de la CMF n° 567, mai 2014, p. 18.

3. Voir *La Discothèque d'or* de Francis Pieters in Journal de la CMF n° 572, mai 2015, p. 21.



### Chen Yi

Texas Tech University Wind Ensemble; Direction: Sarah McKoin; Premiers enregistrements mondiaux; Naxos 8.572838; [www.naxos.com](http://www.naxos.com)

La compositrice et violoniste américaine d'origine chinoise Chen Yi (4 avril 1953) fut la première femme chinoise à obtenir un master en composition au conservatoire de Beijing. Depuis 2006, elle enseigne à l'Université de Missouri Kansas City. Ses compositions mélangent toujours les traditions et sonorités orientales avec celles de l'Occident, comme le prouvent les cinq œuvres

pour ensembles à vent toutes enregistrées ici pour la première fois.

Elle fait souvent appel à des chants et des instruments traditionnels chinois. Ce répertoire surprend certainement par ses sonorités nouvelles qui peuvent parfois sembler provocantes aux oreilles axées vers les sonorités plus classiques. Trois pièces peuvent être qualifiées de musique de chambre dont deux quintettes à vent. *Woodwind Quintet* (1987) utilise deux instruments à vent asiatiques, tandis que *Feng* (1998) évoque les vents orientaux. *Dans la Suite pour violoncelle et vents* (2004), les vents imitent également plusieurs instruments chinois dont les « lushengs » (orgues à bouche). Deux compositions pour ensembles à vent complètent ces découvertes. *KC Capriccio* (2000) a été composé pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de Kansas City et s'inspire d'un air de cornemuse entendu par hasard dans cette ville par Chen Yi. Cet air est à nouveau accompagné par une musique évoquant la tradition chorale chinoise. *Tu* (2002) est une pièce saisissante qui rend hommage aux pompiers et secouristes qui se sont illustrés le 11 septembre 2001 à New York. ■



### Leonardo Balada

Carnegie Mellow Wind Ensemble; Divers chefs et solistes; Naxos 8.573064; [www.naxos.com](http://www.naxos.com)

Né à Barcelone en 1933, Leonardo Balada étudie d'abord au conservatoire de sa ville natale, puis à la célèbre Julliard School à New York. Il étudie la composition avec Aaron Copland et la direction d'orchestre avec Igor Markevitch. Depuis 1970, il enseigne la composition à l'Université Carnegie Mellon à Pittsburgh. Ces œuvres pour orchestre, écrites dans un style d'avant-garde dans les années soixante lui ont procuré une grande réputation. Voici le septième laser que Naxos consacre à ce compositeur et ses œuvres pour ensembles à vent. *Cumbres* (1971) est une petite symphonie pour orchestre d'harmonie dédiée à Dick Strange qui diri-

gea le Carnegie Mellow University Mellow Band à l'époque. Le *Concerto pour piano, vents et percussion* (1973) est basé sur d'innombrables répétitions, tandis que le *Concerto pour violoncelle et neuf instruments à vent* (1967), constitué de trois mouvements est comme le qualifie

le compositeur de style néoclassique. Il est dédié au violoncelliste catalan Gaspar Cassado. Le *Concerto pour violon alto* (2010), en un seul mouvement, est un dialogue conflictuel entre le soliste et l'orchestre à vent basé sur un chant catalan « Le chat et le chien ». L'œuvre a été com-

mandée par la Banda Municipal de Barcelona pour son 125<sup>e</sup> anniversaire. La *Sonate pour dix vents* (1979) est une succession d'effets, les uns plus surprenants que les autres. Une musique qui n'est pas facile, mais qui en charmera plus d'un. ■

## Les Disques Classiques d'Anny Leclerc



### Organ in Dubravnik. Martin Poruba

Orgue : Martin Poruba; Plaquette en tchèque, allemand et anglais; Label Arta; Durée totale : 1h 2' 15"; www.arta.cz

Le choix de Martin Poruba d'interpréter, sur les orgues de l'église Sainte Croix de Dubrovnik, des œuvres de dix musiciens ayant composé entre 1700 et 1800, a été mûrement réfléchi. En effet, le grand organiste tchèque propose un programme du siècle d'or de la musique religieuse sous l'empire des Habsbourg. Pourtant, la célébrité de ces compositeurs qui, comme selon l'usage de l'époque, étaient tous à l'origine clavecinistes et organistes, n'a guère franchi la frontière française. Le premier mérite de cet enregistrement est donc de nous faire découvrir Pasquini, Vetter, Seixas, Eberlin, Seger, ou encore Bixi. Quant à Albrechtsberger, Zipoli, Georg Muffat et son fils Gottlieb, plus connus des amateurs de musique baroque, ils sont également bien représentés.

Le fait que l'instrument (construit en 1760 par le facteur d'orgues Jan Vymola), les compositeurs et même l'église soient contemporains, contribue à donner une harmonie d'écoute exceptionnelle et constitue le second mérite de ce CD.

Toccata, sonates, fugues et canzones se succèdent dans un rythme effréné, pon-

tué par quelques magnificat ou gloria chanté par Primi Toni, pour le plus grand plaisir de l'auditeur. Mais ce qui fait l'intérêt principal de cet album, est la subtile interprétation de Poruba, maître incontesté de l'art de l'ornementation. Titulaire des orgues de la cathédrale Saint-Guy de Prague pendant plusieurs années, il se livre ici à des performances remarquables. La plaquette explicative est enrichie de belles photographies de l'orgue mais il est regrettable qu'aucune traduction en français n'y soit proposée. ■



### Mes plus belles pages de Tchaïkovsky

Pierre Faraggi, piano; Éditeur : Média Son Production - MSP; Plaquette en français et en anglais; Distribution : CD diffusion; Durée totale d'écoute : 1h 11"; www.cddiffusion.fr

Le dernier enregistrement du pianiste Pierre Faraggi est consacré à ce qu'il nomme « ses plus belles pages de Tchaïkovsky ». Une belle surprise révélée par ce CD, car si le compositeur est célèbre pour ses opéras (11), ses symphonies (8), ses ballets (3) et son concerto pour violon, on oublie souvent qu'il a écrit une centaine de pièces pour piano!

Le choix est vaste et l'interprète fait ici la part belle à l'*Album pour les enfants* (Op.39) puisqu'il nous propose 24 de ces

pièces! On connaît bien évidemment l'*Album pour la jeunesse* de R. Schumann, les petites pièces de W.-A. Mozart et le *Livre d'Anna Magdalena* de J.-S. Bach sur lesquels chaque apprenti-pianiste a travaillé mais cette littérature pianistique didactique aux noms évocateurs (*La Marche des soldats de bois, La Sorcière, La Nouvelle Poupée, Maman...*) que P. Tchaïkovsky a composée pour son neveu de 7 ans, est peu utilisée en France pour l'apprentissage de l'instrument.

On sent que si Faraggi a sélectionné ces pages, c'est parce qu'il les aime et qu'il veut nous faire partager son enthousiasme. D'autres extraits des *Saisons* (4 parmi les 12 composées chaque mois de l'année sur commande d'un journal musical), des romances contemporaines du concerto pour violon (*Chant sans paroles, Rêverie interrompue, Aveu passionné, Tendre reproche*) dont les titres parlent d'eux-mêmes. Un hommage admiratif à R. Schumann (*Un poco di Schumann*) et une mélodie écrite sur un texte du Willhem Meister de Goethe (*Sehnsucht*) terminent cet album. Pierre Faraggi, en disciple d'Alfred Cortot, nous fait partager tour à tour la tendresse, la nostalgie, les souffrances et la passion qui font de Piotr Illitch Tchaïkovsky le grand compositeur romantique russe. On notera aussi une belle plaquette illustrée d'une toile de Gaston La Touche (contemporain du compositeur) dont les cygnes évoquent immanquablement l'esprit de Tchaïkovsky. ■

# Rencontre avec Aysha Djellel : le talent n'a pas de sexe !



Aysha Djellel au sein de son école de musique

PAR  
BERNARD  
ZIELINSKI

**A**ysha, ton parcours musical... ?

**Aysha Djellel :** La batterie a été un tsunami dans ma vie. J'ai découvert l'instrument à l'âge de 8 ans lors d'un concert de quartier dans ma ville. Depuis, elle ne m'a jamais quittée... Après un parcours en autodidacte, à 19 ans, je commence à jouer dans diverses formations: blues, reggae, rock... Très vite, j'accompagne des artistes dans des tournées, j'enregistre des maquettes, puis je monte sur quelques scènes parisiennes dont l'Olympia en 2001. À 30 ans, j'intègre le cursus pro de la Groove Academy à Paris. En 2005, diplôme en poche, souhaitant me perfectionner, je pars aux USA pour suivre les cours du Musician Institute de Los Angeles.

*Après Julie Saury (JCMF n°545, décembre 2009), Emmanuelle Caplette (CMF Magazine n°571, mars 2015), j'ai le plaisir de présenter Aysha Djellel qui nous invite à suivre son chemin de vie.*

*Que penses-tu de l'enseignement dispensé ?*

**A. D. :** Ma présence au M.I. de Los Angeles était déjà une réussite pour moi car je réalisais un rêve d'enfant. Pour tout dire, j'ai grandi en regardant la série *Fame* qui faisait rêver les musiciens en herbe. J'ai énormément appris dans un cursus très large où sont abordés le professionnalisme du batteur, le music business, leur façon de penser globalement, leur culture musicale, et surtout qu'être musicien est un vrai métier !

*Que t'ont apporté les professeurs ?*

**A. D. :** Les professeurs sont très exigeants et ils sont remarquables non seulement en ce qui concerne l'approche de l'instrument mais aussi dans la volonté de faire sortir l'élève d'un carcan uniformisé. J'ai eu la chance d'avoir des professeurs qui ont formé les plus grands batteurs d'aujourd'hui.

*Ta vision de la technique...*

**A. D. :** La technique est un outil qui doit être au service de la musique. Il faut en avoir pour pouvoir s'exprimer et dire des choses. La technique recule les limites. J'ai eu la chance d'avoir appris la technique Moeller, vraie ouverture pour un jeu fluide, expressif, respectueux du corps. D'ailleurs, je l'enseigne à mon école dès le niveau débutant.

*Tes projets futurs ? Ton planning ? La création de ton école ?*

**A. D. :** De par mes expériences professionnelles, ma formation dans le domaine commercial, mon vécu pédagogique, j'ai développé le goût pour l'entrepreneuriat. Penser des concepts, étudier leurs faisabilités, mettre en place des projets et les faire grandir, relève



pour moi d'une vraie passion. Chef d'entreprise dans l'âme, la création de mon école de musique était une évidence. En 2008, j'ai créé l'école de musique Paris Music Academy située dans le Val de Marne et j'en ai la responsabilité. On y dispense des cours de chant, piano, basse, guitare, batterie. L'école propose aussi des stages, des ateliers, du coaching de groupe, des masters class, des jam-sessions et des concerts tout au long de l'année.

*Tu as créé une association de professeurs de batterie. Raconte.*

**A. D. :** La batterie s'est réellement démocratisée. Il y a beaucoup de professeurs et d'écoles de batterie et c'est tant mieux. Mais, nous sommes souvent isolés. J'ai donc décidé de créer l'association nationale des écoles et professeurs de batterie : ANEPB. Elle a pour but d'aider par diverses actions (formation, organisation de masters class, colloques, concerts, aides techniques) toutes les écoles et les professeurs de batterie. Pour cela, j'ai créé le concept speed meeting drummer qui permet à des batteurs de se rencontrer, d'échanger, de trouver des binômes pour des remplacements de concerts, d'échanger des astuces et des conseils matériels, de jouer la façon Gospel Chops, le tout autour d'un café et d'un petit buffet sucré ou salé.

*As-tu des hobbies, des passions ?*

**A. D. :** Je fais du sport, j'adore voyager quand mon emploi du temps le permet, j'aime tout ce qui touche aux sciences humaines, mais mon « boulot » est ma vraie passion !

*Que t'apporte la musique au quotidien ?*

**A. D. :** La musique fait partie de ma vie depuis toujours. Mon métier de musicienne, d'enseignante, d'entrepreneuse me procure un épanouissement quo-

tidien, la sensation d'avoir trouvé ma place. Quelle sublime gratification que d'avoir contribué à ce que les élèves puissent réaliser leurs rêves.

*Comme femme, est-ce difficile de s'imposer dans le milieu musical, en particulier celui de la batterie ?*

**A. D. :** Il y a une réalité : tout milieu est difficile pour une femme à partir du moment où elle souhaite prendre sa place, surtout dans des postes hiérarchiques, avoir une profession dite « masculine » mais fort heureusement, le talent n'a pas de sexe ! Il m'est arrivé d'avoir à subir des jugements machistes car pratiquer la batterie dérange certaines personnes, mais heureusement, le monde change, évolue et les esprits s'adaptent.

*Aysha, le mot de la fin...*

**A. D. :** La batterie est un merveilleux instrument et je suis très contente de voir qu'elle se démocratise grâce aux outils techniques que sont Youtube, les vidéos pédagogiques. L'apprentissage de la musique, de la batterie, relève de l'ascèse qui s'inscrit dans le temps. Il faut être patient, persévérant, faire preuve de volonté, développer le sens de la curiosité, rencontrer d'autres musiciens, d'autres batteurs, assister à des master class, des drums camps. Cultivez l'humilité et surtout développez votre personnalité ! ■

**Aysha Djellel :**

mail : [contact@ayshadjellel.com](mailto:contact@ayshadjellel.com) ;  
[www.ayshadjellel.com](http://www.ayshadjellel.com)

**École de batterie Paris Music Academy :**

mail : [contact@parismusicacademy.com](mailto:contact@parismusicacademy.com) ;  
[www.parismusicacademy.com](http://www.parismusicacademy.com)

musi/cora

LE GRAND  
RENDEZ-VOUS  
DE LA MUSIQUE  
ET DES MUSICIENS

5 / 6 / 7  
FÉVRIER 2016

GRANDE HALLE  
DE LA VILLETTE  
PARIS  
[www.musicora.com](http://www.musicora.com)



# Le Bloc-notes

## Concours

Le 30/01/16: Manosque (04)

Concours pour ensembles de musique de chambre

Organisateur: CMF PACA

Contacts: tél: 06 75 77 51 35;  
mail: cmfam.pm@gmail.com

Les 21 et 22/05/16: Mâcon (71)

Concours pour orchestres d'harmonie, orchestres de fanfare

Organisateur: Harmonie Municipale de Macon

Contacts: tél: 03 85 38 96 79;  
mail: pascalgilet@free.fr

Les 21 et 22/05/16: Audincourt (25)

Concours pour orchestres d'harmonie, orchestres de fanfare, batteries-fanfars, jazz (combos/big bands), brass bands, orchestres symphoniques, orchestres à cordes, orchestres à plectres et cordes pincées, orchestres d'accordéons, chorales et ensembles vocaux, classes d'orchestre

Organisateur: Harmonie Municipale d'Audincourt;

Contact: tél: 03 81 94 55 36;  
mail: hma@sfr.fr

Le 26/06/16: Calais (62)

Concours pour orchestres d'harmonie, orchestres de fanfare et batteries-fanfars

Organisateur: Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord-pas-de-Calais

Contacts: tél: 03 28 55 30 20;  
mail: frsm@wanadoo.fr

## RECEVOIR LE MAGAZINE DE LA CMF



NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE\* : .....

.....

.....

.....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

PAYS : .....

TÉLÉPHONE : .....

COURRIEL\*\* : .....

### ABONNEMENT 2015

Je désire  m'abonner  me réabonner au Magazine de la CMF pour une durée d'un an (5 parutions dont le numéro de juillet et le supplément *Examens et concours* de décembre en version numérique) à partir du n° .....

France (1 an: 30 €)  Étranger (1 an: 37 €)

### COMMANDE DE NUMÉRO (S)

Prix au numéro: 7 €

Prix au numéro avec accès au supplément numérique: 12 €

Je désire recevoir le(s) n° .....  
du magazine en ..... exemplaire(s).

Règlement de préférence par virement bancaire

IBAN: FR76 1027 8060 3900 0215 5560 171 BIC: CMCIFR2A

ou à défaut par chèque à l'ordre de CMF-DIFFUSION

10 - 12, avenue de la Marne, 92120 Montrouge

tél: 01 55 58 22 84

www.cmf-musique.org | abo.cmfmagazine@cmf-musique.org

\* Pensez à nous signaler tout changement d'adresse

\*\* Obligatoire pour la réception des éditions numériques

FIDÉLITÉ  
PRÉSENTE

 72  
FESTIVAL DE VENISE  
COMPÉTITION

# CATHERINE FROT

# Marguerite

UN FILM DE  
XAVIER GIANNOLI



AVEC **ANDRÉ MARCON, MICHEL FAU, CHRISTA THERET** SCÉNARIO, ADAPTATION, DIALOGUES DE **XAVIER GIANNOLI**

COLLABORATION À L'ÉCRITURE: MARCIA ROMANO AVEC DENIS MIPUNGA, SYLVAIN DIEUAIDE, AUBREY FENDY, SOPHIA LEBOUTTE, THEO CHOLBI. MONTAGE: GYNNI SPEEDKAERT - SBC. DÉCOR: MARTIN KUREL. COSTUMES: PIERRE-JEAN LARROQUE - ARCA. MONTAGE: CYRIL NAKACHE. SON: FRANÇOIS MUSTY. MUSIQUE: ENOCHU. ROMAN MAILLARD. CASTING: MICHAEL LAGUENS ET ARVA SALMANDOVA. 1<sup>ER</sup> ASSISTANT RÉALISATEUR: THOMAS PAVLACKY ET MIREK LUX. SCÉNARIO: AURÉLIE NOLF. DIRECTEUR DE RESTAURATION: SUSANA ANTUNES. DIRECTEUR DE PRODUCTION: PHILIPPE HAGEGE. PRODUCTRICE EXÉCUTIVE: CHRISTINE DE JÉHEL. PRODUIT PAR OLIVIER DELBOSC ET MARC MISSIONNER EN CO-PRODUCTION AVEC GABRIEL INCA. FRANCE 3 CINÉMA, SIRENA FILM, SCOPE PICTURES, JOUROR CINÉMA, CNP PRODUCTIONS EN ASSOCIATION AVEC MEMENTO FILMS DISTRIBUTION AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL+, CINE+, FRANCE TÉLÉVISIONS EN ASSOCIATION AVEC CORINNOVA 11, LA BANQUE POSTALE IMAGE, MANON 5. AVEC LA PARTICIPATION DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE AVEC LE SOUTIEN D'EURIMAGES, VENTES INTERNATIONALES MEMENTO FILMS INTERNATIONAL DISTRIBUTION MEMENTO FILMS DISTRIBUTION

**CANAL+**

Télérama



LE 16 SEPTEMBRE AU CINÉMA



**LE FIGARO**





associathèque  
Partenaire de votre engagement

# Plus pratique, plus convivial, le site associathèque évolue pour mieux vous accompagner.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association